

---

## Révision de l'émission *Fric Show*, portant sur la mondialisation, diffusée le 14 juin 2007

Le 15 juin 2007, M. Luc Savard, professeur d'économie du développement à l'Université de Sherbrooke, nous fait parvenir une plainte au sujet d'un épisode de l'émission *Fric Show*. L'épisode en cause portait sur le thème de la mondialisation. Voici les principaux extraits de cette plainte :

« Par la présente, je veux porter plainte contre l'émission du 14 juin du Fricshow. Normalement, l'émission s'efforce de présenter deux côtés de la médaille de la problématique traitée dans l'émission. Malgré, ceci, nous remarquons un biais assez fort qui émane. Toutefois, l'émission d'hier a présenté un côté de la médaille. De plus, aucun intervenant n'a présenté un point de vue favorable à la mondialisation.

De plus, l'animation avec Sadhu et Craig était truffée de fausse information. À titre d'exemple, il est dit que Craig à travers le FMI et la BM ont prêté beaucoup d'argent aux pays en développement et les FMI et la Banque mondial et ont mis ces pays en faillite. La solution est de leur imposer des programmes d'ajustement structurel (PAS), pour privatiser et s'approprier des ressources de ces pays.

Toutes les informations de cette animation sont fausses.

La crise de la dette des pays en voie de développement a été causée par de nombreux facteurs et aucun des facteurs n'était prémédité pour mettre les pays en faillite. C'est la crise de la dette qui a mis les pays en faillite. Et ceci s'est fait avant l'intervention du FMI et la BM. C'est à la suite des faillites dans les pays que les PAS ont été mis en place. Bien que ceux-ci ne sont pas exempt de critique (c'est le travail que je fais depuis 16 ans), ce ne sont pas les PAS qui sont la principale cause des problèmes. C'est un ensemble de facteurs beaucoup plus complexe. La question qu'il faut poser est de savoir, comment se porteraient les pays sans PAS et à ce niveau la majorité des intervenants sont d'accord pour dire que la situation serait plus dramatique.

Autre problème d'information. Les réformes de 1999 au FMI et à la BM ont placé la pauvreté au centre des priorités. Ceci date de 8 ans et aucune mention n'est faite de ce changement de cap. Les deux institutions sont présentées comme si elles continuent de fonctionner comme elles l'ont fait dans les années 80 et début 90. Ceci est démagogique. La proportion de pauvres a diminué de manière dramatique depuis 10 ans la grande majorité des pays en développement. C'est le contraire qui est évoqué dans l'émission.

Il est fait allusion qu'il y a collusion entre les grandes multinationales américaines et le FMI et la BM alors que le vice-président et économiste en chef de la BM est un des plus grands spécialistes mondialement reconnu sur les questions d'inégalité et de pauvreté. Il est français et non américain et a été un proche conseiller économique des gouvernements socialistes en France! »

Le 26 juin, M<sup>me</sup> Isabelle Albert, directrice intérimaire, Émissions culture et variétés de la Télévision de Radio-Canada, envoie une brève réponse au plaignant. En voici l'essentiel :

« ...nous tenons à rappeler que l'émission *Fric Show* se veut une émission d'humour au cours de laquelle l'animateur Marc Labrèche jette son propre regard, souvent satirique voire même sarcastique et presque toujours biaisé sur différents sujets qui illustrent l'insatiable société de surconsommation dans laquelle nous vivons. L'ambiance de cirque et le style d'animation avisent clairement les téléspectateurs que le traitement du sujet, même s'il s'agit en apparence d'un sujet d'affaires publiques, ne sera pas le même que celui que l'on retrouve dans le cadre d'une émission d'information ou d'une émission d'affaires publiques.

En l'espèce, il ne fait aucun doute que l'animation avec Sadhu et Craig se voulait une gigantesque caricature et n'avait aucunement la prétention d'exposer la vérité d'une réalité aussi complexe que le développement économique des pays les plus pauvres de notre planète et de l'implication des différentes organisations. Nous estimons que les téléspectateurs ont très bien compris que le traitement n'était aucunement objectif et qu'il ne présentait pas l'ensemble des points de vue . »

Luc Savard renvoie une missive le 14 septembre en se disant « choqué et déçu » de la réponse de M<sup>me</sup> Albert. Il ajoute quelques commentaires à sa plainte originale.

« Suite à l'émission, j'ai demandé à un collègue de présenter l'animation de Sadhu et Craig à des étudiants de maîtrise en management public à l'université. Le professeur a demandé aux étudiants de réagir et leur réaction était la suivante : 'Et bien oui, c'est comme ça que les choses se sont passées' Ceci a donc confirmé mes inquiétudes par rapport à l'émission ainsi que d'autres émissions qui ont été présentés et la fausseté de votre affirmation que le public fait bien la part des choses. Vous contribuer à alimenter une démagogie anti-mondialisation et anti-institutions financière internationale.

La Société Radio-Canada a des responsabilités sociales en tant que corporation de la couronne. Vous devez éviter de faire de la démagogie politique. L'humour a sa place au sein de la société. Toutefois, l'humour ne peut être utilisé pour que des individus ou des groupes utilise la SRC pour faire avancer un point de vue politique avec les fonds publics. Sans avoir fait une étude sociologique sur la question, je peux vous dire qu'il y a une forte apparence de biais 'politique'. Ceci ce manifeste à la présentation régulière d'un côté de la médaille (la droite politique) par des représentants non ou peu crédible socialement alors que l'autre côté de la médaille (la gauche politique) est présentée par des professeurs d'universités, leaders d'opinion ou autres personnes ayant une crédibilité sociale bien établie. Cette situation ne pose pas toujours problème du fait que plusieurs sujets traités sont apolitiques. Mais dans le cas qui nous intéresse, je considère que vous avez dépassé les bornes de ce qui est acceptable pour une société d'état. »

Après consultation à l'extérieur et à l'intérieur de Radio-Canada au sujet de l'étendue du mandat de l'ombudsman et de la nature de l'émission *Fric Show*, j'ai informé les parties, le 23 octobre, que j'allais entreprendre une révision du dossier.

## LA RÉVISION

### Qu'est-ce que *Fric Show*?

*Fric Show* est une série d'émissions qui ont été diffusées pendant deux saisons (hiver-printemps 2006, hiver-printemps 2007) à la Télévision de Radio-Canada, à 19 h 30, une heure de grande écoute. L'humoriste Marc Labrèche animait cette émission d'une demi-heure, qui a exploré toutes sortes de sujets d'actualité pendant 26 épisodes. Des produits de nettoyage à l'industrie du t-shirt, en passant par l'industrie funéraire, des sujets dits « sérieux » étaient traités selon une formule audacieuse. Voici quelques extraits des critiques enthousiastes que les chroniqueurs de télévision ont écrites sur *Fric Show* :

« Ceux qui ont pu la voir (l'émission *Fric Show*) peuvent affirmer qu'on y transmet des informations rigoureuses et fouillées sous une forme provocante et farfelue. »

Paul Cauchon, *Le Devoir*, 5 décembre 2005

« On dénonce de plus en plus comme une dérive, et souvent avec raison, l'info-divertissement. On s'inquiète de la prolifération de ces émissions où l'information, loin de fatiguer, ne fait qu'amuser. On craint le mélange des genres. Mais force est de constater que, lorsque le mélange est bien fait, comme c'est le cas dans *Le Fric Show*, le résultat peut se révéler à la fois réjouissant et intelligent. À maints égards, la recette audacieuse du *Fric Show* finit par être plus efficace qu'une émission dite « sérieuse » sur le même sujet. »

Rima Elkouri, *La Presse*, 5 janvier 2006

« Malgré l'enrobage fanfaron et polisson du concept, le *Fric Show* demeure une émission rigoureuse, dont toutes les informations sont vérifiées à plusieurs reprises par les avocats de Radio-Canada. »

Frédéric Boudreault, *Le Soleil*, 24 décembre 2005

Au cours de la conférence de presse qui lançait l'émission à l'époque, la productrice de la série, Monique Simard, de la maison de production Virage, a assuré que, même s'il y avait un point de vue critique dans les émissions, toutes les informations seraient vérifiées.

« Marc Labrèche n'a pas de diplôme de journalisme. C'est un amuseur de génie. Les révélations de sa nouvelle émission ont toutes été contrôlées : sûr que ça va faire grincer des dents : les humoristes sont capables de ratisser plus large que les journalistes. »

Louise Cousineau, *La Presse*, 7 janvier 2006

« Le *Fric Show*, qui traitera du grand cirque de la consommation, a été présenté comme une émission de variétés, avec un parti pris pour le consommateur. Au lancement, Monique Simard, habituée des documentaires, a assuré que toutes les informations contenues dans le *Fric Show* ont été vérifiées et contre-vérifiées. »

Hugo Dumas, *La Presse*, 6 janvier 2007

Voici comment le directeur général de la Télévision de Radio-Canada, Mario Clément, décrivait à l'époque *Fric Show*, selon le compte rendu qu'en faisait *Le Devoir* :

« Une émission d'affaires publiques n'a pas à avoir d'opinion, elle doit tendre vers l'objectivité. Avec le *Fric Show*, nous voulons faire une émission engagée, une émission d'opinion, avec un parti pris pour le public. »

29 novembre 2005

La série, qui s'est terminée en juin dernier, relevait d'ailleurs du service des Variétés et non du service de l'Information de Radio-Canada. C'est la Société Radio-Canada qui décide du classement des émissions qu'elle achète. *Fric Show* a été financée par le Fond canadien de télévision et entrainé dans la catégorie « variétés ».

Au-delà de ce classement, il s'agit ici d'essayer de définir à quel genre d'émission appartient *Fric Show* afin de savoir si l'ombudsman a voix au chapitre ou non. Voici l'extrait pertinent du mandat de l'ombudsman :

« La juridiction du Bureau de l'ombudsman s'étend à **toute information diffusée à Radio-Canada**, quel qu'en soit le média, radio, télévision ou Web. Il s'agit des émissions de nouvelles, des émissions d'affaires publiques proprement dites **de même que du traitement, dans tout genre d'émission, de sujets d'affaires publiques, politique, d'économie ou affaires sociales**. Cela comprend aussi le traitement journalistique de l'agriculture, des arts, de la musique, de la religion, des sciences, des sports et même des variétés. De façon générale, l'ombudsman n'a pas juridiction pour entendre les plaintes relatives aux émissions de divertissement; ces plaintes devraient être adressées directement aux émissions concernées.<sup>1</sup> »

Le problème est le suivant : le but premier de *Fric Show* est-il de divertir ou d'informer? Est-ce purement de l'humour ou utilise-t-on l'humour pour diffuser de l'information? S'il y a mélange des genres, la ligne de démarcation entre deux genres est-elle clairement établie?

Isabelle Albert, directrice intérimaire des émissions culture et variétés à la Télévision de Radio-Canada, considère qu'il s'agit d'une émission d'humour, même si « le propos vise à provoquer et à faire prendre conscience aux téléspectateurs des réalités liées à la société de consommation ». Pour elle, l'épisode sur la mondialisation est une « immense caricature » et elle croit que le téléspectateur est tout à fait conscient des exagérations du message.

---

<sup>1</sup> Caractère gras ajouté par l'ombudsman.

La productrice Monique Simard rappelle que c'est Radio-Canada qui décide de la manière de classer ses émissions. M<sup>me</sup> Simard se conforme à ces règles. Elle ajoute que comme il s'agissait de variétés, il fallait une partie de performance, de création, d'où les animations, les personnages de cirque autour de M. Labrèche.

Elle est consciente qu'elle défiait les normes du genre. Elle reconnaît que, grâce à l'humour, elle a fait passer de nombreuses critiques sociales dans ses émissions, que ce soit sur le tourisme de masse, l'eau polluée, et les grandes surfaces, comme Wal-Mart. Elle précise que cette série a toujours eu un point de vue très critique sur le capitalisme et la société de consommation. Le dernier épisode sur la mondialisation est dans la même veine.

Après avoir visionné attentivement l'émission *Fric Show* sur la mondialisation, je constate qu'il y a non seulement un mélange de genres, mais une confusion de genres. Le propos oscille entre l'humour et l'information sans que le passage de l'un à l'autre soit forcément clair pour le téléspectateur. Les procédés de réalisation utilisés – l'entrée en matière, la musique, l'ambiance de cirque, le nain –, peuvent certes faire croire a priori qu'on est dans l'humour, mais ce n'est que l'enveloppe. On aboutit rapidement à ce qui ressemble, à s'y méprendre, à une émission d'information, sans doute encore plus efficace, car elle utilise une vedette populaire aux multiples talents (Marc Labrèche) pour faire passer de l'information. Le but premier de cette émission est d'informer, en utilisant l'humour pour rendre le message plus attrayant. Dans cet extrait de l'émission sur l'histoire de la mondialisation, on transmet indéniablement beaucoup d'informations véridiques avec un ton et quelques blagues allégeant le propos.

« Au 16<sup>e</sup> siècle, avec la découverte du Nouveau Monde, on redécouvre aussi les avantages de l'esclavage. Des millions d'Africains sont alors embarqués de force pour servir de main-d'œuvre bon marché aux colons d'Amérique. Il faudra attendre 1834 pour que l'esclavage soit aboli au Canada. Au 20<sup>e</sup>, la mondialisation passe à la vitesse supérieure. L'accélération et l'expansion des moyens de transport et de communications favorise en effet les échanges commerciaux et l'ouverture aux nouveaux marchés. Au Nord, le niveau de vie augmente et les consommateurs sont pris d'une envie folle de surconsommer. Au Sud, les gens n'aiment plus faire la sieste sur les plages de sable blanc en attendant que la noix de coco tombe du ciel. Les multinationales ouvrent donc de nouvelles fabriques sous le soleil des tropiques, où la main-d'œuvre abonde et les salaires sont au régime. Mais la mondialisation capitaliste et la course au bas prix entraînent aussi les pays à se faire concurrence en matière de réglementation, de protection sociale et de fiscalité et c'est le prix le plus bas qui fait vraiment la loi. »

Étant donné cette évidente confusion des genres et les promesses selon lesquelles cette émission allait être rigoureuse, que l'on allait vérifier et contre-vérifier les faits utilisés, il ne fait aucun doute qu'à titre d'ombudsman je peux donner mon avis sur un épisode de *Fric Show*. Il ne s'agit pas de me prononcer sur toutes les émissions d'humour à l'antenne qui comportent un certain mélange des genres. Chaque émission a ses propres codes, sa recette. Ce dont il faut s'assurer c'est que, dans chaque cas, le téléspectateur sache clairement à quoi il a affaire.

### Les faits en cause

L'épisode en cause de *Fric Show* a retenu l'attention du plaignant, lui-même économiste, parce qu'on y fait un procès d'intention de la mondialisation, sans prendre la peine de montrer l'autre côté de la médaille. Pourtant, dans d'autres épisodes, comme celui que j'ai visionné sur l'industrie funéraire, diffusé le 7 juin 2007, la démarche est beaucoup plus équilibrée. Marc Labrèche se demande si l'industrie des pompes funèbres ne fait que profiter de la douleur des gens. Question légitime à laquelle il répond en interrogeant des critiques de l'industrie et des entrepreneurs de pompes funèbres. Alain Leclerc, directeur-général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, propose même une solution moins onéreuse pour les consommateurs. Bref, on entend une série d'interlocuteurs qui sont *pour ou contre* sa question initiale. On y apprend une foule de choses passionnantes, notamment sur les dépouilles que personne ne réclame. « Pourquoi cette différence de traitement, ai-je demandé à M<sup>me</sup> Simard, le fait que la mondialisation soit un sujet plus idéologique que celui de l'industrie funéraire a-t-il contribué à ce que le point de vue présenté soit encore plus critique? » « Sans doute », reconnaît-elle.

Si l'on revient à l'émission sur la mondialisation, un seul analyste est longuement interrogé. Il s'agit de Pierre-Yves Guay, professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM. Marc Labrèche le présente en ces mots :

« Pierre-Yves Guay, pour qui, zones franches et mondialisation, les deux mamelles du capitalisme, n'ont plus de secret depuis longtemps. »

M. Guay dénonce la mondialisation et, en particulier, les zones franches.

« À Singapour, par exemple, j'ai lu qu'on importait des travailleuses de la Malaisie et lorsque ces Malaisiennes arrivent à Singapour pour pouvoir occuper leur emploi, elles doivent accepter d'être stérilisées. »

J'ai demandé à M. Guay quelle était sa source. Il m'a répondu qu'il s'agissait d'un article de Patrick Tissier datant de 1981<sup>2</sup>, qui expliquait plus en détail le fait qu'à cette époque les Malaisiennes devaient s'engager à subir une stérilisation après leur deuxième enfant si elles voulaient s'installer en permanence à Singapour. La pratique est répugnante. Je crois toutefois qu'il aurait été utile de dire que l'information remontait à plus de 25 ans. Et qu'en est-il aujourd'hui? M. Guay ignore si c'est encore vrai, il fait valoir que les preuves sont difficiles à amasser, et qu'un récent rapport indique que la stérilisation serait pratiquée maintenant dans les zones franches au Brésil. M<sup>me</sup> Simard me dit qu'elle n'a pas vérifié cette information car, dit-elle, c'est le professeur Guay qui l'avance, mais elle ajoute que des demandes de stérilisations ont été relevées dans plusieurs autres zones franches.

M. Guay explique ainsi son manque de précision à l'antenne :

« Évidemment, il aurait été souhaitable que je puisse être aussi précis que Tissier, mais lors de l'enregistrement de *Fric Show*, on m'a demandé quelques exemples concrets. Celui de Singapour m'est revenu à la mémoire. Mais je n'étais évidemment pas en mesure de vérifier sur-le-champ les détails qui m'auraient permis de bien contextualiser cet exemple et les autres, notamment dans le temps. Je n'avais aucunement l'intention de monter le cas de Singapour en épingle, car il n'est qu'un exemple parmi d'autres. En fait, les "exactions" commises au nom de la productivité des entreprises sont monnaie courante dans les zones franches, comme l'atteste la seule enquête conduite sur le sujet : CISL, L'enfer des nouveaux paradis fiscaux, Confédération internationale des syndicats libres, Bruxelles, 1996. »

Aux yeux de Pierre-Yves Guay, ceux qui défendent la mondialisation comme un passage obligé utilisent les mêmes arguments que ceux qui défendent l'esclavagisme. Cette déclaration-choc met fin au débat avant même qu'il commence. Pierre-Yves Guay a parfaitement le droit d'avoir des opinions tranchées, mais le problème, c'est qu'il semble participer à une émission d'affaires publiques. Comme il est le seul spécialiste que Marc Labrèche interroge, ses opinions ne sont contestées par personne. Je comprends que l'émission n'a pas la prétention d'être neutre. Toutefois, le fait que l'animateur, transformé en intervieweur, interroge un seul penseur, qui ne fait pas l'unanimité dans son domaine, rend la dénonciation encore plus unilatérale.

---

<sup>2</sup> Patrick Tissier, « Conditions de travail et zones franches d'exportation dans quelques pays d'Asie », *Critiques de l'économie politique*, Paris, janvier-mars 1981.

Monique Simard m'explique que, dans les épisodes antérieurs, elle faisait part du *pour* et du *contre*, en demandant à deux personnes aux idées opposées de résumer leur pensée brièvement. Ces *pour* et *contre* étaient présentés en rafale dans l'émission. Elle précise qu'elle n'a pas pu le faire pour l'épisode en cause, car l'économiste pro-mondialisation, qui avait accepté de participer à l'émission, n'était pas capable de faire valoir son point de vue devant une caméra. Pourquoi ne pas en choisir un autre? « Ce ne sont pas tous les économistes, dit la productrice, qui acceptent de participer à une émission d'humour ».

### L'aspect « pédagogique » de l'émission

*Fric Show* utilise des dessins animés pour simplifier des informations théoriques complexes. C'est un procédé employé aussi dans des émissions d'information très sérieuses pour alléger le propos. *Zone libre* avait eu recours à cette technique d'animation pour expliquer le sujet complexe de la dette. Dans *Fric Show*, un personnage maigre symbolisant le pauvre du Tiers-monde (Sadhu) fait face à un gros Américain capitaliste (Craig). Selon le plaignant, ce sketch est un tissu de faussetés. Voici ce qui est dit pendant que Sadhu et Craig jouent aux cartes :

« Illustrons notre propos par de petits bonhommes full clichés. D'abord Sadhu, petit garçon nu à l'origine floue, ami des mouches, et fier représentant du Tiers-monde, et Craig, Américain de souche et de ventre. Craig et ses semblables s'organisent pour conserver ce qu'ils ont, et en obtenir plus. Ainsi, Craig annonce ses couleurs. Il commence avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale afin d'organiser le pouvoir économique planétaire. Puis l'Organisation mondiale du commerce. Les deux premiers prêtent beaucoup, beaucoup d'argent aux pays en développement. Mais joker, quand on leur demande de rembourser, **après avoir mis leurs économies en faillite**, ces pays ne sont évidemment pas en mesure de le faire. On enchaîne avec le programme d'ajustement structurel qui permet la privatisation des ressources et ouvre la porte aux multinationales étrangères. Et la carte finale, quelle sera-t-elle? Donner aux multinationales qui viennent s'installer ce qu'elles veulent : un endroit sans impôt, où la main-d'œuvre abonde et où les salaires sont ridicules avec les zones franches. Résultats de ces jeux d'accords et de programmes censés gérer l'économie mondiale : sur les 275 plus grandes entreprises états-uniennes, 82 n'ont payé aucun impôt, ou ont bénéficié d'un remboursement d'impôt entre 2001 et 2003. Oh! Sadhu a tout perdu et Craig qui a encore le goût de jouer. Mais de cette belle histoire, qu'elle est la morale à retenir? Ben que, justement, il n'y en a plus.<sup>3</sup>»

<sup>3</sup> [http://www.radio-canada.ca/television/fric\\_show/index.html?p=/](http://www.radio-canada.ca/television/fric_show/index.html?p=/)

Ce dessin animé fait la démonstration que les dés ont toujours été pipés en faveur des pays riches et au détriment des pays pauvres. La Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) y sont présentés comme les instruments utilisés par les pays riches pour mettre en faillite les pays pauvres et les livrer ensuite pieds et poings liés aux multinationales sans scrupules. Cette explication semble solide. Le plaignant dit qu'un de ses collègues professeurs a fait visionner l'animation de Sadhu et Craig par ses étudiants de maîtrise en administration publique. Leur réaction a été la suivante : « Et bien oui, c'est comme ça que les choses se sont passées. »

Monique Simard admet qu'à cause du format, elle a dû utiliser quelques raccourcis pour raconter une histoire en une minute trente. Mais, à ses yeux, les raccourcis ne sont pas de fausses informations.

Un de ces raccourcis est relevé par le plaignant. Les dialogues font croire que la BM et le FMI ont provoqué la faillite des pays pauvres. La réalité est plus nuancée, bien que l'on puisse être fort critique à l'égard des stratégies des deux institutions internationales. Dans les années 60 et 70, les pays pauvres se sont endettés en empruntant à la BM, au FMI et sur les marchés internationaux, notamment aux banques. Or, en 1982, une combinaison de facteurs, soit la hausse des taux d'intérêt, la hausse du prix de certaines matières premières, comme le pétrole, la baisse des prix des produits exportés par le Tiers-monde, des cas de mauvaise gestion et de corruption dans certains pays pauvres, a contribué à un étranglement des pays pauvres, qui n'arrivaient plus à effectuer leurs paiements<sup>4</sup>. Il est faux de dire que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international affaiblissent les pays pauvres. « En réalité, ils font un travail gigantesque d'appui aux pays du Sud », dit Jean-Yves Duclos, professeur d'économie à l'Université Laval. Il ajoute, « cela fait reculer la réflexion, car on pourrait croire que ce message simpliste est la vérité. En fait, c'est généralement parce que cela va mal dans les pays pauvres que le FMI et la BM interviennent, pas l'inverse ». L'économiste Louis-Marie Asselin juge aussi qu'il est « malheureux » de rendre la BM et le FMI responsables de toutes les faillites. « C'est du cas par cas, dit-il, plusieurs pays africains étaient déjà en faillite technique avant même que la BM et le FMI leur consentent des prêts ». Louis-Marie Asselin se définit comme un homme de gauche. Il a déjà travaillé au sein de la Banque mondiale et d'organismes non gouvernementaux d'aide comme le Centre d'études et de coopération internationale. Il ne cache pas que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international véhiculent le modèle néo-libéral de développement et veulent que les pays aidés respectent les lois du marché et les dettes contractées.

---

<sup>4</sup> Christophe Ehrhart, « Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté : l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale », *L'Actualité économique*, vol. 82, n° 4, décembre 2006.

Mais, en même temps, il a aussi été témoin d'efforts réels de la Banque mondiale dans la lutte contre la pauvreté. Le Ghana est un exemple de succès. « Il est certain, dit M. Asselin, que les anciens colonisateurs et les pays riches ont exploité le Tiers-monde et portent une part de responsabilité dans les problèmes vécus aujourd'hui. Ce n'est pas une raison toutefois pour ignorer la mauvaise gestion qui afflige plusieurs de ces pays et soutenir ainsi des régimes corrompus. »

De plus, il y a eu un changement de discours et de pratique de la Banque mondiale au fil des ans. Avant 1999, l'institution prétendait que la croissance de l'économie allait automatiquement faire reculer la pauvreté. Depuis, la BM s'est rendu compte de l'échec de cette approche uniquement basée sur la privatisation et la libéralisation des marchés. Il y a eu des réformes.

Monique Simard dit qu'elle n'avance rien de neuf. Il existe un courant de pensée bien établi, résume-t-elle, qui juge que le FMI et la Banque mondiale sont responsables des faillites des pays pauvres, car ce sont ces deux organisations qui ont incité les pays du Tiers-monde à emprunter. Si ces derniers se sont retrouvés coincés au moment de la flambée des taux d'intérêt, c'est, selon M<sup>me</sup> Simard, parce qu'on les avait encouragés à emprunter. Le reste des facteurs est secondaire. Elle cite l'ouvrage de Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, dans lequel le vice-président démissionnaire de la Banque mondiale est extrêmement critique, surtout à l'égard du Fonds monétaire international :

« Le FMI a fait des erreurs dans tous les domaines où il est intervenu : le développement, la gestion des crises, et la transition du communisme au capitalisme. Les plans d'ajustement structurel n'ont pas apporté la croissance forte, même aux États – comme la Bolivie – qui se sont pleinement pliés à leurs rigueurs. Dans de nombreux pays, une cure d'austérité excessive a étouffé la croissance<sup>5</sup>. »

Cela dit, l'économiste Joseph E. Stiglitz ne va pas jusqu'à accuser la BM et la FMI d'avoir mis en faillite les pays pauvres. On est dans l'idéologie, la droite et la gauche s'affrontent, plusieurs lectures sont faites des mêmes événements.

Quant aux changements de philosophie de la Banque mondiale au fil des ans, une animation comme celle de Sadhu et Craig n'est pas le véhicule approprié pour en expliquer les nuances, selon M<sup>me</sup> Simard. La productrice conteste les prétentions du plaignant à l'effet que la proportion de pauvres a diminué de manière considérable depuis 10 ans dans la majorité des pays en voie de développement.

---

<sup>5</sup> Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard, p. 49.

Elle cite des statistiques de l'OCDE et des Nations Unies, qui révèlent que, de 1970 à 2000, les revenus des pays riches ont été multipliés par 22, ceux des pays pauvres par 7<sup>6</sup>. Le plaignant, l'économiste Luc Savard, cite d'autres calculs, notamment ceux de l'économiste catalan, Xavier Sala-i-Martin, qui indiquent que rien ne prouve que le fossé se creuse entre pays riches et pays pauvres. Les taux de pauvreté auraient même diminué, selon lui<sup>7</sup>. Il est clair qu'il n'y a pas de consensus même sur les chiffres, car les méthodes de calcul sont contestées de part et d'autre<sup>8</sup>.

En fait, tous les éléments de l'émission servent à démontrer qu'il n'y a rien de bon dans la mondialisation sauf les bas prix pour les consommateurs. Il est évident que les zones franches constituent un des aspects les plus choquants de la mondialisation. Mais, certains pays pauvres, et non les moindres, ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Selon le professeur Jean-Yves Duclos, on ne peut passer sous silence que la mondialisation, malgré ses travers et ses effets néfastes, a permis à des centaines de millions de personnes en Chine, en Inde, au Vietnam et en Corée d'améliorer leurs conditions de vie. Il est clair que la croissance provoquée par la délocalisation est inégale, que certaines classes s'enrichissent plus vite que d'autres. Mais, aux yeux de la productrice de *Fric Show*, les conditions de travail en Chine sont de l'exploitation pure et simple, on ne peut pas parler d'amélioration. Elle ajoute qu'en Inde, on ne peut parler de quelconque progrès quand des millions d'enfants travaillent dans des conditions déplorables.

M<sup>me</sup> Simard a noté qu'à Radio-Canada, son émission « dérange, déroute ». Les artisans de l'information « ont l'impression d'être diminués ». Selon elle, *Fric Show* a permis de divertir et d'attirer un public qui ne regarde plus les émissions d'information, en leur présentant un point de vue critique dans un enrobage original. L'émission du 14 juin a attiré 273 000 téléspectateurs. Après deux saisons, *Fric Show* a quitté l'antenne.

### **Les règles propres à l'humour et à l'information**

L'humour a ses règles, l'Information en a d'autres. En empruntant le ton et les procédés d'émissions d'information, *Fric Show* a l'air de transmettre la vérité.

---

<sup>6</sup> Tableau dans *Manière de voir* intitulé « Des pays riches de plus en plus riches qui aident de moins en moins les pays pauvres ».

<sup>7</sup> *The World Distribution of Income: Falling Poverty and... Convergence*, *The Quarterly Journal of Economics*, *Period*, Vol. CXXI, May 2006, Issue 2.

<sup>8</sup> <http://www.columbia.edu/~xs23/papers/worldistribution/Economist%20March%202004.htm>.

Tout d'abord, quand Marc Labrèche nous entraîne dans une maquiladora au Mexique pour démontrer le caractère odieux des zones franches, on utilise une technique associée aux reportages d'enquête en affaires publiques : la caméra cachée.

La caméra cachée utilisée dans *Fric Show* n'a rien à voir avec l'usage qu'on en fait dans les émissions de variétés. On n'a qu'à songer à *Surprise surprise*, où la caméra cachée sert à capter une situation loufoque. Ici, le procédé sert plutôt à dénoncer, à exposer sur la place publique une facette controversée de la mondialisation. En utilisant ce procédé clandestin, on jette un doute dans l'esprit du téléspectateur, car, en affaires publiques, la caméra cachée n'est utilisée que lorsqu'on soupçonne des actes illégaux. Une seule différence : dans *Fric Show*, on ajoute des masques de diable et de Pierrot aux interlocuteurs dans l'usine plutôt que des pastilles neutres afin de brouiller l'identité des patrons et des ouvriers. Pourquoi protège-t-on l'identité de ces Mexicains? « Pour des raisons légales », explique la productrice Monique Simard. « Il s'agit d'éviter les poursuites. »

Dans sa tournée mexicaine, Marc Labrèche interroge une avocate entourée des travailleuses qu'elle représente dans les maquiladoras. Ce discours critique est bien mis en valeur, car *Fric Show* diffuse de très longs extraits de l'entrevue en espagnol, avec des sous-titres en français. L'animateur écoute ces travailleuses avec compassion. Encore là, tout dans la mise en scène évoque l'entrevue classique d'affaires publiques. On se croirait à l'écoute d'un reportage d'un des correspondants internationaux de Radio-Canada. Durant toute cette portion mexicaine de l'émission, on n'est certainement pas en présence de propos humoristiques. Monique Simard avance que beaucoup d'émissions d'humour se servent de l'actualité pour alimenter leurs gags et que ce n'est pas propre à *Fric Show*. Sauf, qu'habituellement, certains signaux indiquent au téléspectateur s'il s'agit, d'abord et avant tout, d'humour ou d'information.

Dans une émission d'humour, il y a peu d'interdits. On peut exagérer, déformer, être méchant et malhonnête, mais tout réside dans la manière! Il faut qu'il soit clair pour le téléspectateur qu'on est dans la parodie, dans l'imitation et qu'il n'y a pas grand-chose de vrai ou de sérieux dans ce qui est montré. Il faut donc donner des signaux clairs que ce n'est pas la vérité.

Prenons un exemple fictif : des humoristes pourraient faire une imitation assez réussie de l'émission *Découverte* en copiant le vocabulaire scientifique, le ton parfois dramatique de l'animateur, en inventant un faux reportage, avec de faux experts, de faux graphiques, de fausses statistiques sur le réchauffement de la planète. Jusque-là, le téléspectateur est déstabilisé. Est-ce vrai? Est-ce faux?

Tout à coup, au milieu de la démonstration, l'intention humoristique devient limpide si l'on dit, par exemple, que le réchauffement de la planète s'accélère à cause du vieillissement de la population, qu'il y a donc de plus en plus de femmes ménopausées qui ont des bouffées de chaleur, ce qui réchauffe l'atmosphère à la vitesse grand V. Absurde? Oui, le signal est clair. Le message n'est plus crédible, on éclate de rire.

Par contre, la frontière est beaucoup plus difficile à tracer si une émission comme *Fric Show* emprunte certaines méthodes journalistiques (caméra cachée, sous-titrage, analyste-expert) afin de faire passer une dénonciation unilatérale de la mondialisation. La justesse de la cause, la croisade contre l'exploitation des pays pauvres justifient-elles qu'on prenne des libertés avec les faits?

Dans *Fric Show*, certains moments de l'émission relèvent incontestablement de l'humour. Quand Marc Labrèche se prépare à son voyage au Mexique en mangeant des sushis, quand il téléphone à Poussin, son adjoint à Montréal, pour lui dire qu'il a trouvé un nouvel employé au Mexique, infatigable et à moitié prix. Mais on n'est plus dans l'humour quand l'animateur visite une vraie maquiladora à Mérida, au Mexique, et réalise des entrevues à l'aide d'une caméra cachée. On n'est plus dans l'humour quand il interroge des travailleuses exploitées, quand il pose des questions au professeur Pierre-Yves Guay ou quand il laisse Sandhu et Craig expliquer que la Banque mondiale et le FMI sont les grands responsables de la misère dans le Tiers-monde.

L'humour a donc ses codes, l'information aussi. Entre les deux, *Fric Show* est un mélange de genres, utilisant les deux recettes, parfois imbriquées l'une dans l'autre.

Des précédents existent qui illustrent la mince frontière entre la fiction et l'information. Le 13 décembre 2006, en Belgique, la télévision nationale annonçait dans le cadre d'une émission intitulée *Moi, Belgique* la partition immédiate du pays et l'instauration de postes frontière entre la Flandre et la Wallonie. J'ai visionné cette émission, qui a eu beaucoup d'impact et qui a soulevé une grande controverse dans les milieux journalistiques. Le service de l'Information de la RTBF, dans le plus grand secret, avait concocté cette supercherie où l'on diffusait de véritables entrevues avec de vrais politiciens « dans le coup » qui réagissaient à la partition. Des correspondants faussement en direct devant les édifices gouvernementaux décrivaient sérieusement ce qui avait causé la partition. Bref, grâce à une émission fabriquée de toutes pièces, mais avec tous les codes habituels de l'information à la télévision belge, on a berné beaucoup de téléspectateurs pendant plusieurs minutes.

La supercherie est devenue évidente, à mon avis, quand on a vu des passagers d'autobus obligés de descendre à la pseudo-frontière pour changer de véhicule. Ce n'était plus crédible. « Dans le cas de la docufiction sur la séparation de la Flandre, et comme dans tout divorce, la RTBF a voulu montrer la profonde cicatrice que tout Belge aurait eue. Et ils ont réussi avec une pléiade d'appels, certains scandalisés et d'autres trouvant ça très bien<sup>9</sup>. »

### **Les politiques de Radio-Canada**

Radio-Canada est toujours responsable de ce qu'elle met en ondes, même s'il s'agit d'une émission produite par une société privée comme Virage. La productrice Monique Simard nous dit que, dans le cas de l'épisode sur la mondialisation, il n'y a eu aucune demande de changement ni de la part de Radio-Canada ni des avocats que Virage doit embaucher et payer afin de pouvoir bénéficier d'une assurance erreurs et omissions. Cela n'a pas toujours été le cas. À la demande de Radio-Canada, *Fric Show* a dû retarder la diffusion de l'épisode sur l'industrie du t-shirt pour aller interroger une des entreprises montréalaises du doigt, Gildan. La différence, c'est que dans l'épisode sur la mondialisation, aucune entreprise n'est nommée, on dénonce les pays riches et des institutions internationales. Les risques de poursuites sont donc minimes. « En général », dit M<sup>me</sup> Albert, « c'est au producteur et à ses avocats de vérifier la véracité des faits ». L'assurance erreurs et omissions sert justement à protéger Radio-Canada contre d'éventuelles poursuites. Cela dit, M<sup>me</sup> Albert précise qu'elle ne laisse pas passer n'importe quoi. Sans avoir recours aux normes journalistiques, elle utilise le « gros bon sens » et des principes d'éthique généraux pour décider, par exemple, si les entrevues ont été demandées et obtenues de façon correcte dans une émission produite à l'extérieur de Radio-Canada.

Par ailleurs, même si *Fric Show* ne relève pas du service de l'Information, la politique des programmes s'applique à l'ensemble des émissions. Voici un extrait de l'article 9 de cette politique :

« La tendance à mêler l'information et le divertissement dans les émissions est de plus en plus courante. La SRC n'entend pas freiner cette évolution mais lorsque des éléments d'information sont introduits dans une émission de divertissement, ses Normes et pratiques journalistiques touchant le pluralisme et l'équilibre des opinions s'appliquent surtout si des questions controversées sont abordées. (...) »

---

<sup>9</sup> Site Web : France-Jeunes-net.

Dans *Fric Show*, il est indéniable que des éléments d'information sont introduits dans une émission de divertissement. Les Normes et pratiques journalistiques devraient donc s'appliquer. Il est évident que, dans ce genre d'émission, les animateurs ont besoin d'une marge de manœuvre plus grande. Mais, quand ils traitent d'information, les trois principes de base à respecter sont l'exactitude, l'intégrité et l'équité<sup>10</sup>. Tel qu'il se présente, l'épisode sur la mondialisation de *Fric Show* ne respecte pas le principe de l'équité.

Isabelle Albert, la directrice intérimaire des émissions culture et variétés de la Télévision française de Radio-Canada, plaide toutefois qu'il serait injuste de juger a posteriori d'une émission comme *Fric Show*, car Renaud Gilbert, ombudsman des Services français de 2000 à 2007, n'a pas indiqué que sa juridiction s'étendait à la télévision générale quand il était question d'information. Il est vrai que, durant son mandat, Renaud Gilbert s'est prononcé sur des émissions de la radio générale où il y a mélange des genres (*C'est bien meilleur le matin, Samedi et rien d'autre, Pourquoi pas dimanche?*), mais jamais sur les émissions de la télévision générale.

La direction de Radio-Canada n'a jamais caché que *Fric Show* serait « une émission engagée, une émission d'opinion avec un parti pris pour le public ». Il est donc clair que, dès le début, la direction ne voulait pas d'une émission d'affaires publiques. On aurait pu, par contre, assimiler cette série à un documentaire d'opinion, une forme de journalisme qui est prévue dans les Normes et pratiques journalistiques de Radio-Canada. Dans un documentaire d'auteur, les règles sont clairement établies. L'auteur donne son point de vue d'entrée de jeu et tente de convaincre le téléspectateur de la justesse de sa position. La difficulté dans une série comme *Fric Show*, c'est que certains épisodes s'apparentent à des émissions d'information équilibrées avec, évidemment, une réalisation audacieuse (p. ex., les pompes funèbres, la pornographie), tandis que d'autres épisodes ressemblent plutôt à des documentaires d'auteurs (mondialisation). Or, même quand Radio-Canada acquiert des documentaires d'opinion, le principe de l'exactitude doit être respecté.

« Les faits devraient être exacts même s'il s'agit d'une œuvre d'opinion, et les arguments devraient être conformes aux faits. Radio-Canada ne peut se dégager de sa responsabilité quant à l'exactitude des faits présentés sur ses ondes et doit s'assurer que les arguments ne reposent pas sur de fausses preuves. <sup>11</sup> »

---

<sup>10</sup> Annexe 1 : Mandat de l'ombudsman

<sup>11</sup> Annexe A, article 2.4 des Normes et pratiques journalistiques - D

## Conclusion

La plainte de Luc Savard est fondée. L'épisode de *Fric show* sur la mondialisation contient des imprécisions et des exagérations dans l'information qui est véhiculée. Le principe d'exactitude n'est donc pas respecté. Contrairement aux autres épisodes de *Fric Show*, il n'y a aucun point de vue opposé dans l'épisode sur la mondialisation. Le principe de l'équité n'est donc pas respecté, même minimalement. Ces principes sont en cause, car le but premier du *Fric Show* est d'informer, tout en divertissant les téléspectateurs.

Toutefois, il serait effectivement injuste a posteriori de reprocher aux responsables immédiats de l'émission d'avoir mis en ondes un épisode sur la mondialisation, qui ne respecte pas une norme journalistique comme l'équité.

Il est vrai que les politiques internes écrites et accessibles à tous incitent au respect du principe de l'équité quand il y a de l'information dans une émission de variétés. Mais, dans le cas qui nous occupe, ni la maison de production Virage ni la responsable de l'émission à Radio-Canada n'ont reçu le signal qu'il fallait tenir compte des différents principes journalistiques. Dès l'approbation du concept d'émission, il aurait fallu que les règles du jeu soient plus claires. Avec certaines balises, l'épisode de *Fric Show* sur la mondialisation aurait pu être aussi équilibré que celui sur l'industrie des pompes funèbres. Les téléspectateurs auraient ainsi eu plus d'outils pour se faire leur propre opinion.

Julie Miville-Dechêne  
Ombudsman des Services français  
Société Radio-Canada  
Le 9 novembre 2007

## Le mandat de l'ombudsman

Le mandat de l'ombudsman est de :

« ... juger si la démarche journalistique ou l'information diffusée qui fait l'objet de la plainte enfreint les dispositions de la politique journalistique de Radio-Canada... »

aussi appelée *Normes et pratiques journalistiques* (NPJ, accessible à l'adresse Web suivante : [www.radio-canada.ca/ombudsman](http://www.radio-canada.ca/ombudsman)).

Cette politique s'appuie sur trois principes fondamentaux : l'exactitude, l'intégrité et l'équité. Rappelons la définition du principe d'intégrité et d'équité :

« L'exactitude : L'information est fidèle à la réalité, en aucune façon fausse ou trompeuse. Cela exige non seulement une recherche attentive et complète, mais une langue châtiée et des techniques de présentation sûres, y compris pour les éléments visuels.

L'intégrité : L'information est véridique, sans déformation visant à justifier une conclusion particulière. Les professionnels de l'information ne tirent pas profit de leur situation avantageuse pour faire valoir des idées personnelles.

L'équité : L'information rapporte les faits pertinents, reflète impartialement les points de vue significatifs et traite avec justice et dignité les personnes, les institutions, les problèmes et les événements. » (NPJ, III, 2)

La politique journalistique est un ensemble de règles que la Société Radio-Canada s'est données au fil des ans. Ces règles, qui visent à développer un journalisme d'excellence, vont bien au-delà des prescriptions de la Loi; elles proposent un idéal difficile à atteindre, mais vers lequel tous les artisans doivent tendre.